

sur le blé. Comme la conférence s'est poursuivie pendant quelques semaines, tous les délégués n'y ont pas assisté en même temps. Les membres de la délégation étaient les suivants:

Chef de la délégation: M. M. S. Schwarzmann, sous-ministre adjoint, Politique commerciale et industrielle, ministère de l'Industrie et du Commerce.

Suppléants: M. R. P. Poirier, sous-ministre adjoint, ministère de l'Agriculture; M. D. H. Treleavan, commissaire, Commission canadienne du blé; M. R. M. Esdale, conseiller en commercialisation, Comité des céréales, ministère de l'Industrie et du Commerce; M. C. W. Gibbings, commissaire, Commission canadienne du blé.

Conseillers du gouvernement: M. E. J. Bergbusch, de la Mission permanente du Canada au Bureau des Nations Unies; M. G. E. Blackstock, premier secrétaire (commercial), Bureau du haut commissaire du Canada à Londres; M. A. F. Burger, Division de la politique commerciale, ministère des Affaires extérieures; M. S. W. Garland, Division de la commercialisation et du Commerce, ministère de l'Agriculture; M. A. L. Halliday, chef de la Division des activités commerciales spéciales, ministère de l'Industrie et du Commerce; M. P. A. Lapointe, conseiller, Mission permanente du Canada auprès du Bureau des Nations Unies; M. W. Lavoie, conseiller (économie), ambassade du Canada à Paris; M. B. Macdonald, Division des institutions multilatérales, Agence canadienne de développement international; M. W. J. O'Connor, chef, Division des céréales, ministère de l'Industrie et du Commerce; M. C. F. Wilson, comité des céréales, ministère de l'Industrie et du Commerce.

Conseillers d'autres organismes: M. C. R. Atkinson, président, Union nationale des cultivateurs; M. G. E. Franklin, président, Bureau des cultivateurs du Manitoba; M. G. L. Harrold, président, Syndicat du blé de l'Alberta; M. Dobson Lea, président de *Unifarm*; M. A. M. Runciman, *United Grain Growers*; M. H. B. Sneath, Syndicat des élevateurs du Manitoba; M. W. Snell, Commission canadienne du blé à Londres; M. J. I. Stevens, comité consultatif de la Commission canadienne du blé; M. E. K. Turner, président du Syndicat du blé de la Saskatchewan.

2. On ne prévoit pas qu'un ministre fédéral assistera à la Conférence sur le blé actuellement en cours, mais les ministres intéressés demeurent en communications constantes avec les membres de la délégation. En fait, aucun gouvernement n'a envoyé de ministres à la Conférence. La présence de ministres en 1967 s'explique par le fait que la conférence a eu lieu au terme des négociations Kennedy et que des ministres d'un certain nombre de pays y assistaient.

3. Des rapports seront présentés à la Chambre, comme il convient, durant la Conférence.

[Français]

LE NOMBRE DE CHÔMEURS DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC QUI SUIVENT DES COURS DE RECYCLAGE

Question n° 828—M. Valade:

Combien de chômeurs a) de l'Ontario, b) du Québec suivent des cours de recyclage?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Les statistiques sur le nombre de

personnes qui suivent actuellement des cours de formation, et qui étaient en chômage avant le commencement de ces cours, seront disponibles à la fin de l'année financière en cours.

2. Pour l'année financière 1969-1970, 26,000 élèves à plein temps en Ontario, et 47,000 au Québec étaient en chômage juste avant d'entreprendre leurs cours de recyclage.

[Traduction]

LA SUBVENTION DU CAC AU PROFESSEUR HODGE

Question n° 861—M. Stewart (Cochrane):

1. Le Conseil des Arts du Canada a-t-il accordé une subvention au professeur Hodge de l'Université de Toronto, qui est actuellement en congé sabbatique à Moose Factory (Ont.) et, dans l'affirmative a) à combien se chiffre la subvention, b) à quelles fins a-t-on accordé la subvention, c) se restreignait-elle à un domaine particulier, d) la subvention était-elle conditionnelle à la rédaction d'une thèse, e) s'agit-il d'une étude sur les coutumes ou les conditions de vie des indigènes du Canada?

2. Ceux qui reçoivent une subvention du Conseil des Arts du Canada sont-ils empêchés d'exercer toute activité politique pendant la durée de la subvention?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Le Conseil des Arts me transmet les renseignements suivants: 1. Le Conseil a accordé une bourse de travail libre à M. Hodge à la suite du concours de l'année 1969-1970. (a) \$8,000. (b) Pour permettre à M. Hodge de faire des études dans sa spécialité à l'occasion d'un congé de l'Université de Toronto. (c) Oui: le domaine de l'aménagement urbain et régional. (d) Non. (e) Oui. Plus précisément, M. Hodge doit utiliser sa bourse pour étudier le développement économique des collectivités indiennes du Canada.

2. Non.

[Traduction]

LA VALEUR MARCHANDE DES STOCKS DE BEURRE

Question n° 871—M. Lambert (Bellechasse):

Quelle était la valeur marchande du beurre entreposé a) le 31 janvier 1970, b) le 31 janvier 1971?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): La seule information disponible se rapporte au beurre entreposé pour le compte de la Commission canadienne du lait. Le coût du beurre entreposé pour le compte de la Commission le 31 janvier 1970 était de \$43,523,480.39; le 31 janvier 1971, il était de \$43,323,067.14.

LES FABRIQUES ENTREPOSANT DU BEURRE

Question n° 872—M. Lambert (Bellechasse):

Quelles usines de transformation de produits laitiers entreposent du beurre et reçoivent des droits d'entreposage?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Les usines de transformation de produits laitiers qui suivent ont entreposé du beurre pour le compte de la Commission canadienne du lait durant l'année budgétaire 1970-1971: Coopérative Agricole d'Abitibi-Est, Amos (Qué.); La Chaîne Coopérative de Saguenay, St-Bruno (Qué.); O. Couture et Fils, La Durantaye (Qué.); Coopérative Agricole de Granby, Granby (Qué.); Coopérative Agricole